

ANSD

Agence Nationale de
la Statistique et de la Démographie

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE
ET DE LA DEMOGRAPHIE

SITUATION ECONOMIQUE ET SOCIALE DU SENEGAL 2007

Octobre 2008

Directeur Général, Directeur de publication

Babakar FALL

Directeur Général Adjoint	Mamadou Falou MBENGUE
Directeur des Statistiques Economiques et de la Comptabilité Nationale	Mamadou Alhousseynou SARR
Directeur des Statistiques Démographiques et Sociales	Bakary DJIBA
Directeur du Management de l'Information Statistique	Mamadou NIANG
Coordonnateur de la Cellule de Programmation, de Coordination Statistique et de Coopération Internationale	El Hadji Malick DIAME

COMITE DE LECTURE

Hamidou BA, Abdoulaye TALL, Mamadou BAH, Baba NDIAYE,
Pape Seyni THIAM, El Hadji Malick GUEYE

COMITE DE REDACTION

1. PRESENTATION DU PAYS	Mory DIOUSS
2. DEMOGRAPHIE	Fatou Bintou CAMARA
3. EDUCATION	Djibril NDOYE & Amadou DIALLO
4. EMPLOI	Marième FALL & Macoumba DIOUF
5. SANTE	A. Racine DIA & N. K. Serge MANEL
6. ASSISTANCE SOCIALE	Djibril NDOYE
7. AGRICULTURE	Insa SADIO
8. ENVIRONNEMENT	Mamadou FAYE
9. PECHE MARITIME	Astou DAKONO
10. TRANSPORT	Pape Seyni THIAM
11. TOURISME	Adama SECK
12. JUSTICE	Assane THIOUNE
13. BTP	Adama SECK
14. IHPI	Maxime NAGNOHOU
15. INSTITUTIONS FINANCIERES	Amar SECK
16. COMPTES ECONOMIQUES	Ngalgou KANE & Ousseynou SARR
17. FINANCES PUBLIQUES	Abou AW & Moussa THIAM
18. PRIX	Baba NDIAYE
19. COMMERCE EXTERIEUR	Daouda BALLE
20. ELEVAGE	Insa SADIO

AGENCE NATIONALE DE LA STATISTIQUE ET DE LA DEMOGRAPHIE

Rue de Diourbel X Rue de St-Louis - Point E - Dakar. B.P. 116 Dakar R.P. - Sénégal

Téléphone (221) 33 869 21 39 / 33 869 21 60 - Fax (221) 33 824 36 15

Site web : www.ansd.sn ; Email: statsenegal@ansd.gouv.sn ; statsenegal@yahoo.fr

Distribution : Division de la Documentation, de la Diffusion et des Relations avec les Usagers

ISSN 0850-1491

CHAPITRE VIII : ELEVAGE

Introduction

Le secteur de l'élevage est marqué par de profonds changements nés de la décentralisation, de la politique de désengagement de l'Etat vis-à-vis des sociétés de production et de commercialisation des productions animales et de l'implication de plus en plus importante des organisations de producteurs. Ces changements ont profondément modifié la nature et la qualité des interventions en faveur du développement du secteur.

Par ailleurs, la croissance démographique et la diminution tendancielle de la pluviométrie ont induit une pression croissante sur des ressources pastorales de plus en plus rares. L'urbanisation a fait naître une demande plus forte en produits d'élevage et l'émergence de systèmes d'élevage à vocation plus intensive. Cette tendance à la modernisation des systèmes de production a également généré de nouvelles exigences en termes d'alimentation des animaux, de sécurité sanitaire des aliments et de compétitivité des filières face à la globalisation des échanges commerciaux. La préservation du statut zoonosanitaire du pays face aux maladies émergentes est devenue une nécessité majeure avec la libre circulation des produits de l'élevage au sein des pays de l'UEMOA et de la CEDEAO. A cet égard, les perspectives offertes au niveau national par les orientations et stratégies de développement définies par le Gouvernement (Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale, Stratégie de Croissance Accélérée, Stratégie de Réduction de la Pauvreté) et au niveau international, par la vision agricole du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD) représentent autant une opportunité qu'un défi à relever pour l'élevage sénégalais.

Ce chapitre, qui fait état de la situation de l'élevage en 2007, s'articule autour des stratégies de développement et des performances du secteur.

VIII.1. STRATEGIES DE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE

En vue d'apporter des réponses pertinentes aux enjeux et défis majeurs de développement de l'élevage, le Ministère de l'Elevage prévoit de se doter, comme prévu par la Loi d'Orientation Agro-sylvo-pastorale (LOASP), d'un Plan National de Développement de l'Elevage (PNDE) dont le processus de

préparation a été enclenché en 2006. Ce Plan consiste, sur la base d'un diagnostic approfondi, à développer de manière participative et consensuelle, des propositions stratégiques et opérationnelles tendant à l'amélioration de la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté et à la croissance de l'économie nationale.

En outre, le Ministère de l'Elevage a adopté en 2007 l'approche budget-programme. Il s'est ainsi doté d'un Cadre de Dépense Sectoriel à Moyen Terme (CDSMT) pour mieux rationaliser ses interventions et l'utilisation des ressources budgétaires mises à sa disposition. Ce Cadre est axé sur les quatre objectifs sectoriels suivants :

- (i) Améliorer les productions animales (OS1) ;
- (ii) Sécuriser l'élevage (OS2) ;
- (iii) Améliorer les conditions de mise en marché (OS3) ;
- (iv) Renforcer le cadre institutionnel (OS4).

Ces objectifs ont été traduits en huit programmes présentés ci-après :

OS1 : Programme 1 « Modernisation des systèmes de production »

Les objectifs et résultats attendus de ce programme ont trait à :

- l'accroissement des productions animales dans des systèmes durables ;
- l'approvisionnement régulier des marchés et des industries en produits d'origine animale ;
- la compétitivité du sous-secteur vis-à-vis des produits venant de l'extérieur ;
- le développement des exportations de produits animaux ;
- le développement des industries animales ;
- la sauvegarde des ressources naturelles.

OS1 : Programme 2 « Santé animale »

L'objectif visé est de contribuer à un meilleur contrôle des maladies animales par un appui à l'amélioration des capacités d'intervention des services vétérinaires et un renforcement de l'exercice privé de la médecine vétérinaire. Les résultats ciblés restent principalement (i) la vaccination des moutons et chèvres contre la

peste des petits ruminants, (ii) le renforcement du Système National de Surveillance Epidémiologique (SNSE) et (iii) le contrôle des maladies émergentes notamment la fièvre de la vallée du Rift, la fièvre aphteuse et la grippe aviaire.

OS2 : Programmes « Préservation et gestion des ressources agropastorales » et « Lutte contre le vol de bétail »

L'objectif global visé à travers ces deux programmes est d'accroître la productivité de l'élevage traditionnel à travers l'amélioration des conditions générales de production dans le cadre d'un développement durable.

OS3 : Programmes « Modernisation des circuits de commercialisation et de distribution » et « Renforcement de la sécurité sanitaire des aliments »

Ces deux programmes ont pour objectifs généraux (i) le renforcement des infrastructures et des équipements et (ii) la gestion de la qualité des produits.

OS4 : «Programme 1 « Appui à la mise en œuvre des missions de service public »

L'objectif principal de ce programme est de contribuer au renforcement des performances des services vétérinaires de terrain, pour une meilleure exécution des missions de service public et des programmes de développement de l'élevage.

OS4 : Programme 2 « Appui aux professionnels du sous-secteur »

Le programme a pour objectif de permettre aux communautés de se prendre en charge dans le court terme, grâce l'acquisition de compétences (renforcement des capacités organisationnelles et techniques et de gestion) et à l'accès au crédit.

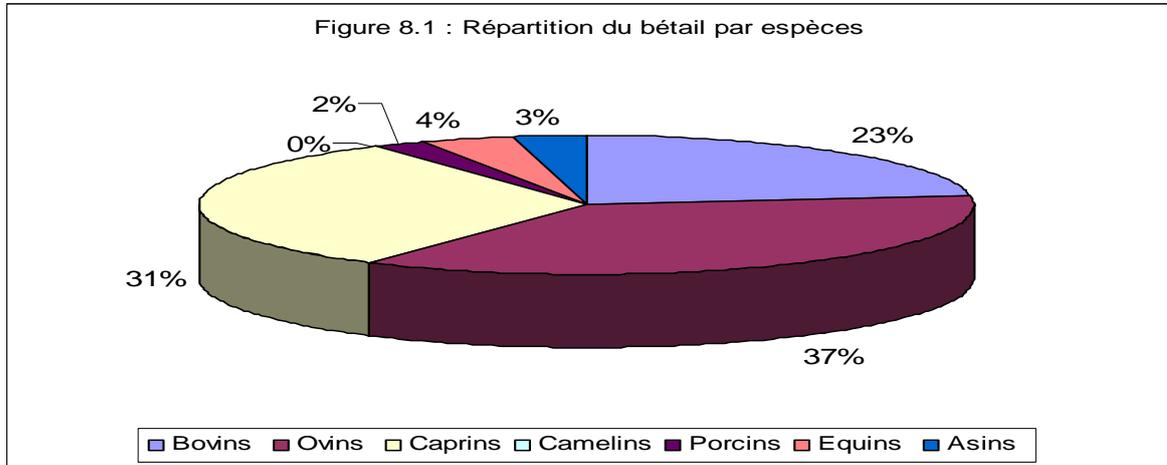
VIII.2. PERFORMANCES DU SECTEUR EN 2007

Malgré les contraintes qui limitent le développement de l'élevage, ce secteur a des atouts réels parmi lesquels des ressources pastorales (parcours et eau) et un cheptel importants, une situation sanitaire bien maîtrisée, l'existence d'organisations de producteurs et des opportunités d'exportation de produits comme le miel, la cire, les cuirs et peaux. Toutefois, ces atouts n'ont pas encore permis au secteur d'atteindre les performances attendues.

VIII.2.1. LE BETAIL

En 2007, l'effectif du bétail est estimé à 13 904 845 têtes dont 9 461 560 de petits ruminants (ovins, caprins), soit 68 % du total.

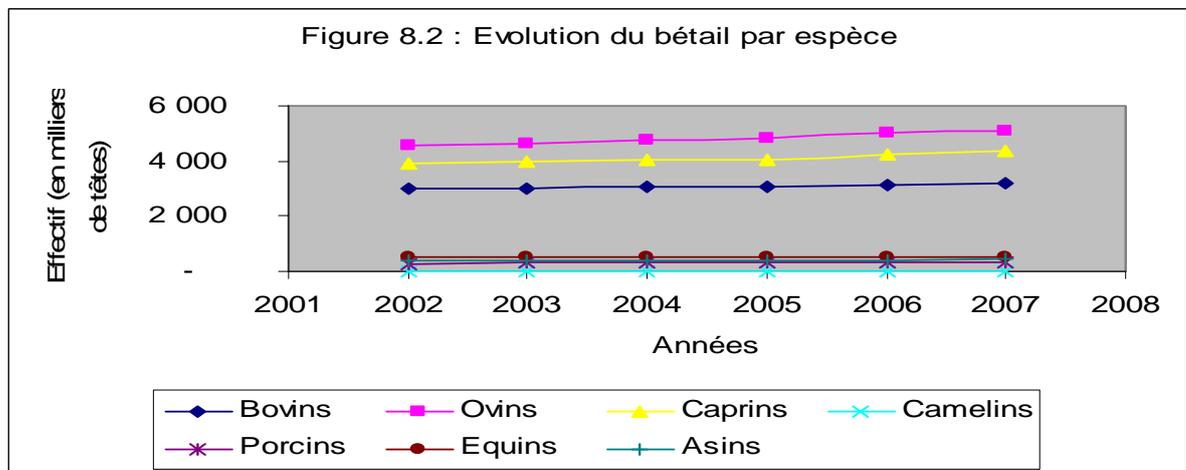
Graphique 8.1 : Répartition du bétail par espèce



La dynamique de croissance notée depuis 2002 s'est poursuivie en 2007, même si l'effectif du bétail a évolué moins vite (1,9 %) par rapport à 2006 (3,2%). Cette tendance résulte de l'accroissement de l'effectif des ovins (2,3%) et des caprins (2,1%) atténué toutefois par la baisse de productivité chez les bovins dont l'effectif n'a crû que de 0,9 % à cause de difficultés alimentaires. Quant aux autres espèces, elles ont vu leur effectif croître de 12,3 % pour les camelins, 0,6 % pour les porcins, 0,1 % pour les équins et 5,4 % pour les asins.

Cette baisse de productivité a entraîné une décélération du taux d'abattage des bovins qui est passé de 11 % en 2006 à 10 % en 2007, alors qu'il a augmenté pour les autres espèces.

Graphique 8.2 : Evolution du bétail par espèce

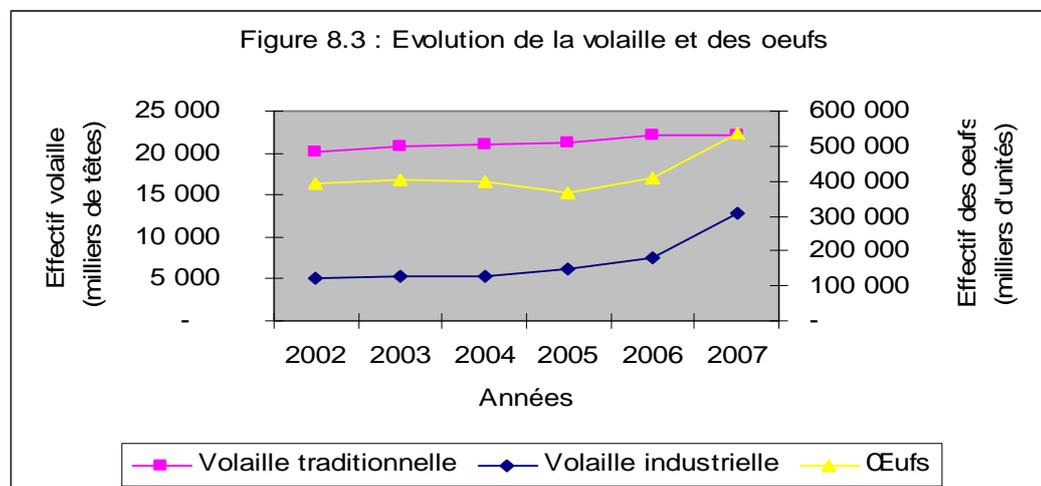


VIII.2.2. LA VOLAILLE

Les productions de volaille ont dans l'ensemble suivi une évolution à la hausse, en particulier la volaille industrielle à la faveur des mesures prises par l'Etat visant à protéger la filière et de la politique d'arrêt des importations de produits avicoles pour cause de grippe aviaire. Ainsi, l'effectif de la volaille familiale a augmenté de 0,3 %, tandis que celui de la volaille industrielle a crû de 70% en passant de 7 533 300 têtes en 2006 à 12 787 109 têtes en 2007.

Quant à la production d'œufs, elle est estimée à 535 538 133 unités en 2007 contre 410 356 110 en 2006, soit une progression de 31% du fait de la bonne performance de la volaille industrielle.

Graphique 8.3 : Evolution de la volaille et des œufs



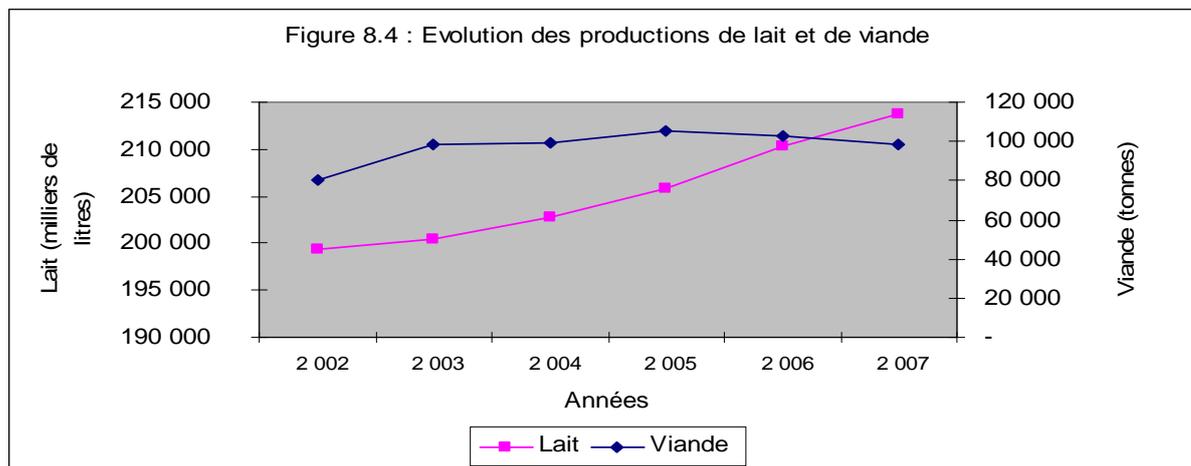
VIII.2.3. LE LAIT ET LA VIANDE

La production de lait brut, composée à 64 % de lait de bovins, 14 % de lait d'ovins et 22 % de lait de caprins, est estimée à 213,8 millions de litres en 2007 contre 210,2 millions de litres en 2006, soit une augmentation de 1,7 %. Cette production ne couvre pas les besoins du pays, d'où le niveau encore élevé des importations de lait en poudre. C'est pour relever ce défi qu'a été initié le Programme de Développement de la Filière Laitière (PRODELAIT), dont les objectifs sont de : (i) tirer partie de la hausse du prix mondial du lait pour renforcer durablement la contribution de la production laitière locale dans la sécurité alimentaire, (ii) réduire la pauvreté rurale et (iii) contribuer à la croissance économique.

La production de viande a baissé de 3,7% en 2007 pour ressortir à 98 808 tonnes contre 102 591 tonnes un an auparavant. La diminution est liée à la

baisse du taux d'abattage des bovins. Cette production est essentiellement composée de viande de bovins (63%), suivie des ovins (20%) et des caprins (12%). Malgré les efforts faits dans l'aménagement d'abattoirs et le contrôle de la qualité, il est indispensable d'accélérer la mise en œuvre des mesures de la Lettre de Politique du Développement de l'Elevage notamment sur la satisfaction de la demande.

Graphique 8.4 : Evolution des productions de lait et de viande



VIII.2.4. LE MIEL, LES PEAUX ET LA FUMURE

L'apiculture s'opère principalement au Sénégal par la cueillette du miel dans des cavités naturelles ou à partir de ruches traditionnelles malgré les efforts réalisés par le Projet d'Appui au Développement de l'Apiculture (PADA) dans le cadre de la sensibilisation et de la formation des producteurs, l'acquisition d'équipements et la réhabilitation de centres apicoles comme celui de Guérina dans la région de Ziguinchor. Toutefois, il existe plusieurs initiatives tendant à moderniser ce secteur comme le Projet Mangroves Sénégal dans le Département de Foundiougne, la formation à l'apiculture moderne avec l'ONG Apiculteurs sans Frontières pour le maintien de la jeunesse en milieu rural et pour la protection du Parc National du Niokolo Koba, l'amélioration de l'apiculture dans la communauté rurale de Tankanto (région de Kolda) avec l'Association Frères des Hommes, etc.

En 2007, la production de miel a légèrement baissé (-0,4%) en passant de 69 342 litres à 69 083 litres. A cet égard, les efforts engagés devraient être poursuivis pour un accroissement de la productivité.

Les peaux sont essentiellement collectées aux endroits où l'abattage est autorisé, abattoirs, sites d'abattage ou tueries particulières. Les cuirs et peaux

sont aussi collectés en quantités importantes à l'occasion de certaines fêtes musulmanes (Tabaski, Tamkharite, Maouloud, retour de La Mecque). Au cours de ces manifestations, des agents organisent, dans les zones rurales, une campagne de collecte de ces produits. En 2007, la production de peaux est estimée à 4 363 tonnes, en progression de 3% par rapport à 2006. La formation est considérée comme une ressource fondamentale pour le développement du secteur.

La fumure animale est utilisée par les agriculteurs pour accroître leur rendement. Les aspects favorables de l'apport de matière organique (fumier, compost) aux sols tropicaux sont notamment l'apport d'éléments fertilisants, l'amélioration de la capacité de fixation et d'échange d'éléments nutritifs, l'amélioration des caractéristiques physiques des sols, la stimulation de la vie biologique du sol (microflore et microfaune) et l'amélioration des capacités de rétention de l'eau. La production de fumure a été estimée en 2007 à 150 166 tonnes, soit une progression de 1,5% par rapport à 2006. Cette production a été entièrement utilisée comme intrant dans l'agriculture.

VIII.2.5. PERFORMANCES ECONOMIQUES

Sur le plan économique, le secteur de l'élevage a enregistré une croissance régulière de sa valeur ajoutée de 2003 à 2007. En effet, la valeur ajoutée en volume du secteur a régulièrement augmenté avec un taux de croissance moyen 4,4% sur la période. Ainsi, elle a contribué pour 0,2 point à la croissance du PIB. Les principaux produits qui ont contribué à la croissance de la valeur ajoutée sont les bovins, les ovins, le lait brut et la volaille traditionnelle.

En 2007, la valeur ajoutée en volume a crû de 5,9% contre 6,7% en 2006 et le secteur a contribué pour 0,2 point à la croissance du PIB. L'élevage a utilisé 17 % des actifs avec une valeur ajoutée moyenne par actif de 340 315 FCFA inférieure au PIB par tête qui est de 469 398 FCFA.

Conclusion

Avec les difficultés enregistrées ces deux dernières années dans l'agriculture et la pêche, l'élevage est le principal secteur qui tire le secteur primaire. La progression de la production de l'élevage, amorcée depuis 2002 et qui a été rendue possible grâce à l'allocation de ressources additionnelles au secteur, devrait se poursuivre grâce notamment aux projets et programmes en cours.